

**1,2,3 nous avons des droits**



**Dossier pédagogique**

# **Sommaire du dossier pédagogique**

## **A. LA PIÈCE EN UN COUP D'OEIL**

Résumé

## **B. PISTES PÉDAGOGIQUES**

Avant de venir au théâtre :

- Activités et questions proposées autour du titre du spectacle
- Mémo sur les Droits de l'Enfant
- Préparation et explication d'une chanson

Après être venu au théâtre :

- Quelques questions générales sur le spectacle
- Discussion autour des thèmes abordés

## **C. EN SAVOIR PLUS SUR LE SPECTACLE**

A l'origine du spectacle

Qui fait quoi ? La distribution

## **D. FICHE THÉÂTRE :**

Les métiers du théâtre : le vidéaste

## A LA PIÈCE EN UN COUP D'OEIL

Monsieur du Ballon chante des chansons d'animaux pour rappeler aux enfants leurs droits fondamentaux : celui d'être protégé, nourri, le droit de recevoir une éducation, des soins quand on est malade.

Quand il était petit, tout petit, sa maman lui avait apporté un grand livre au titre impressionnant : La Convention des droits de l'enfant. Elle lui avait dit : prends mon petit ballon, mon beau pigeon, mon petit dindon, ce livre magique t'aidera à grandir et à accomplir ton destin : devenir un chanteur de chansons animalière bien particulières...

A travers un parallèle adéquat au monde animal, Monsieur du Ballon interprète des chansons sur les droits fondamentaux des enfants, une sorte de parcours initiatique sur leurs droits humains.

Sur scène un ballon géant, d'autres ballons, un cube, sur lesquels sont projetés des images, forment un décor féérique toujours en mouvement. Un dialogue s'engage entre Monsieur du Ballon et les enfants à travers une succession de petites histoires tirées de son enfance. Les oies aiment cacarder ? - et bien ses frères aussi adorent parler, c'est leur droit à la liberté d'expression ! Un éléphant pleure parce qu'il est malheureux et maltraité dans le cirque qui le retient en captivité ? - l'enfant pleure aussi lorsqu'il est victime de violence ou de négligence ! ...



## B PISTES PÉDAGOGIQUES

La pièce que vous allez voir avec vos élèves possède une multitude de niveaux de compréhension qui sauront éveiller la curiosité de chacun, de 7 à 107 ans. Le présent dossier pédagogique est un réservoir de pistes qui vous sont suggérées pour préparer ou approfondir votre venue chez au théâtre. Mais le spectacle s'apprécie également en lui-même sans préparation exigée. **Bonne représentation !**

### Avant de venir au théâtre

#### Activités et questions proposées autour du titre

- 1/ Quel est le titre de la pièce ? Demander aux enfants de quoi, selon eux, cela va-t-il parler.
- 2/ Qu'est-ce que l'expression «Les droits des enfants» veut dire pour eux ? Qu'est-ce qu'un droit ?
- 3/ Après avoir défini ce terme ensemble, vous pouvez ensuite introduire la notion de «convention». Qu'est-ce qu'une Convention ? Qu'est ce que l'ONU ?

Vous trouverez page suivante des propositions de définitions de ces termes. Avant de parler des Droits de l'Enfant, il peut être intéressant d'évoquer en classe ce que sont les Droits de l'Homme, à savoir «la reconnaissance de la dignité inaliénable de la personne humaine».



# MÉMO SUR LES DROITS DE L'ENFANT

## **Qu'est-ce qu'un DROIT ?**

Un droit c'est un bien très précieux qu'une personne reçoit et qui est attaché à sa personne. Lorsque l'on reçoit un droit, les autres personnes doivent respecter ce droit; si cela ne se fait pas, on peut se défendre et demander le respect de ce droit.

## **Que sont les DROITS DE L'ENFANT ?**

Pour les enfants, les droits qu'on nomme «droits de l'enfant» sont ceux qui sont liés à sa personne; donc, on pense avant tout aux droits qui découlent de son existence (le droit à la vie, à la survie, au développement, à l'alimentation, aux soins médicaux...), de son besoin d'être protégé (le droit de ne pas être exploité par le travail, par les mauvais traitements, les guerres, les produits nocifs...), d'être élevé et éduqué (le droit d'aller à l'école, de recevoir une éducation familiale, le droit d'être aimé, le droit de jouer...) et d'être préparé à devenir citoyen (le droit d'exprimer son opinion, de s'associer, d'avoir une vie privée...)

Les enfants sont considérés comme égaux entre eux et ce n'est pas la couleur de leur peau, leur origine, leur sexe, leur langue ou leurs croyances qui doivent permettre de ne pas les respecter comme des vraies personnes. Et chaque fois que les adultes prennent une décision à leur égard, ils doivent écouter les enfants et examiner si la décision qu'ils vont prendre respectent leurs intérêts.

## **Qu'est-ce qu'une CONVENTION ?**

Une convention c'est un ensemble de règles que les pays s'engagent à respecter sur le territoire de leur pays, pour toutes les personnes qui s'y trouvent, même si ces personnes ne font qu'y passer.

## **Qu'est-ce que la CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT ?**

Il s'agit du texte qui énonce tous les droits qui sont reconnus à l'enfant et les principes qu'il faut respecter pour faire appliquer ces droits. C'est donc un texte très important, que chaque enfant devrait connaître et comprendre.

Cette Convention a été adoptée par presque tous les pays de la terre, le 20 novembre 1989. Presque tous les enfants de notre planète ont donc les mêmes droits.

*Définitions de Jean Zermatten, Directeur de l'Institut des Droits de l'Enfant  
Président du Comité des droits de l'enfant de l'ONU  
Parrain du spectacle 1, 2, 3 nous avons des droits*

## LES CHANSONS

Les chansons sont le coeur de ce spectacle, chacune d'elles illustre un droit de la Convention des Droits de l'Enfant.

En voici une ci-dessous, que vous pouvez lire et expliquer en classe. Vous pouvez également l'écouter sur le site internet [www.droitsdenfants.com](http://www.droitsdenfants.com) et l'apprendre avec votre classe.

### Les moutons se ressemblent

Les moutons se ressemblent  
Ne se ressemblent pas  
Ils aiment à vivre ensemble  
Une chose est sûre, c'est ça  
On pense qu'ils sont tous blancs  
Et pourtant ils sont noirs  
Parfois même transparents  
Ou gris, allez savoir  
Ils sont tous différents  
Mais ils font tous pareil  
Ils ont les mêmes dents  
Mais pas le même orteil  
Les moutons sont moutons  
Ils ne sont pas cheval  
Et tant qu'ils s'ront moutons  
Ils iront tous au bal



**Cette chanson illustre l'article 2 de la Convention: Tu as le droit à la non-discrimination**

Pistes d'explication pour les enfants :

Le bal, pour toi, c'est la Convention. Celle-ci s'applique à tous les enfants, qu'ils soient garçons, filles, handicapés ou non, et quelle que soit leur origine

# Après être venu au théâtre

Dans les jours qui suivent la représentation vous pouvez demander aux élèves de s'exprimer à propos du spectacle, collectivement d'abord, dans un **échange d'impressions**, de commentaires, de questions, puis individuellement, par **l'écriture**, le **dessin** ou même le **jeu théâtral** en jouant certaines séquences.

## Proposition de questions à poser aux élèves

1. Pouvez-vous raconter le spectacle que vous êtes allés voir ?
2. Comment s'appelle le personnage principal ? Quel est son métier ? Pourquoi a-t-il décidé de faire ce métier ?
4. Qu'avez-vous pensé de la musique ? Avez-vous aimé les chansons ? Pourquoi ?
5. Pourriez-vous décrire le décor du spectacle ? Qu'avait-il de particulier ?
5. Qu'est-ce qui vous a plu et déplu dans ce spectacle ? Pourquoi ?
6. Quels messages retenez-vous de la pièce ?

## Les thèmes abordés

Cette pièce traite de nombreux sujets que vous pouvez développer en classe. Ce peut être l'occasion d'un travail de fond sur les droits des enfants autour des thèmes suivants :

- Le Droit à la Vie
- Le Droit à l'Éducation
- Le Droit à l'Alimentation
- Le Droit à la Santé
- Le Droit à l'Identité
- Le Droit à la Liberté
- Le Droit à la Protection

Des questions complémentaires peuvent être proposées aux élèves :

1. Pourquoi est-ce nécessaire de faire une Convention des Droits de l'Enfant ?
2. Pensez-vous que tous les pays qui ont ratifié la Convention des Droits de l'Enfant la respectent ? Ils le devraient, mais ce n'est pas le cas à 100 %.
3. Finalement, leur poser la question de la «réalité» de ces droits : il s'agit (malheureusement) plus d'un projet, d'une cause pour laquelle il faut se battre, que d'une réalité.



# EN SAVOIR PLUS SUR LE SPECTACLE

## A l'origine du projet

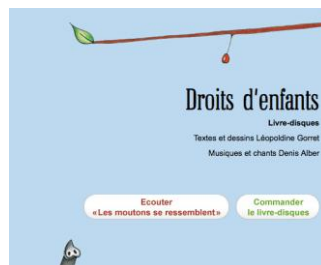
Pour son 10ème anniversaire, l'Institut des Droits de l'Enfant, qui a son centre à Bramois, créé et dirigé par Monsieur Jean Zermatten qui est également Président du Comité des Droits de l'Enfant à l'ONU, a inauguré le sentier des Droits de l'Enfant, parcours initiatique, pédagogique et ludique permettant une sensibilisation du public et des familles aux droits de l'enfant.

En parallèle à cette démarche un livre-disques a été créé et édité par la Cie PeTIT à PeTiTs. DROITS D'ENFANTS est un livre-disques dont la vocation est d'expliquer aux enfants (ainsi qu'à ceux qui les accompagnent), leurs droits. Seize droits ont été choisis, extraits de la convention des droits de l'enfant (adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1989). Pour lui permettre d'atteindre son but de façon ludique et vivante, ce livre-disques est pourvu d'atouts majeurs : illustrations colorées, poèmes inspirés, parallèles adéquats au monde animal, informations clés, chansons entraînantes.

**Le spectacle 1, 2, 3 NOUS AVONS DES DROITS est une adaptation pour la scène du livre-disques.**

Il s'agit d'une coproduction entre deux compagnies de théâtre, l'une suisse, la Cie de l'Ovale, l'autre québécoise : Les Deux Mondes. Les deux compagnies travaillent depuis l'automne 2010 à l'élaboration de cette production qui est très exigeante puisqu'elle est pluridisciplinaire, faisant ainsi vivre sur la même scène le théâtre, la musique, la chanson et le multimédia.

Le livre-disque Droits d'enfants, écrit par Léopoldine Gorret, et mis en musique par Denis Alber, est disponible pour les enseignants au tarif préférentiel de 20 CHF, sur le site [www.droitsdenfants.com](http://www.droitsdenfants.com)



Retrouvez également sur ce site un document pédagogique ludique et musical !





# Qui fait quoi ? La distribution

**Denis Alber** est l'initiateur, le concepteur, l'interprète, compositeur et le musicien de ce spectacle.

**Daniel Meilleur** a également participé à la conception du spectacle, dont il est le metteur en scène et le scénographe.

**Yves Dubé** a lui aussi participé à la conception et à la scénographie, mais il est surtout le créateur multimédia de la pièce, C'est lui qui a «fabriqué» les images du spectacle. Pendant les représentations, c'est **David Gaudin** qui assume la conduite du multimédia sur la scène.

Tous les sons du spectacle ont été créés par **Bernard Amaudruz** qui en assume également la conduite pendant le spectacle.

Les textes des chansons ont été écrits par **Léopoldine Gorret**.

**Marcelle Dubois** a écrit le texte de la narration

**Mireille Vachon** a fabriqué les costumes

**Jeanne Ménard-LeBlanc** a créé les accessoires.

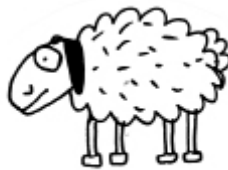
**Renaud Pettigrew** a réalisé les éclairages qui sont dirigés par **Julien Barbone** pendant les représentations.

**René Gagnon** est à la fois le coach de l'interprète, et la Voix du père, des frères, et des amis.

**Natalie Choquette** est la Voix de la mère

**Annie Ranger** celle des amis.

Le régisseur de scène est **Joakim Gorret**.



# D LES MÉTIERS DU THÉÂTRE

## Le vidéaste

Le travail du vidéaste est de plus en plus présent dans les pièces de théâtre actuelles... mais en quoi consiste ce métier ? Pour en savoir plus, nous avons posé quelques questions à **Yves Dubé**, le concepteur vidéo du spectacle 1, 2, 3 Nous avons des droits :

### **Comment définiriez-vous le métier de vidéaste ?**

Au théâtre Les Deux Mondes, mon travail consiste avant tout à développer l'aspect visuel de la pièce autant pour la forme que pour le sens. Je suis plutôt un concepteur visuel utilisant la vidéo qu'un vidéaste. En fait, pour arriver au produit final, je dois utiliser autant le dessin, la peinture, la vidéo, la photographie, le graphisme par ordinateur et la 3D. Il faut aussi développer des surfaces de projections originales.

### **Quel a été votre parcours ?**

J'ai étudié les Beaux Arts pour ensuite me tourner vers la photographie et enfin le cinéma. Le théâtre s'est lentement imposé au fil des années.

### **Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans ce métier ?**

La création. A chaque nouveau projet tout est à refaire. C'est comme d'être un éternel débutant.

### **Comment cela se passe-t-il généralement avec les comédiens ? Commencent-ils parfois à répéter alors que les images ne sont pas tout à fait terminées ?**

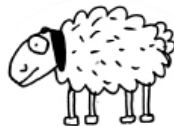
Toujours. Je garde toujours à l'esprit la présence des acteurs durant l'évolution des images. Il est essentiel que le tout s'harmonise. Pour moi, les acteurs sont toujours le sujet principal de mes images.

### **Est-ce que vous avez senti parfois que des choses que vous amenez en vidéo influent le metteur en scène sur sa façon de voir le texte ?**

C'est inhérent au travail multidisciplinaire. Parfois, les images sont en désaccord avec le texte ou peuvent exprimer un concept ou une émotion mieux que le texte.

### **Pensez-vous que le multimédia soit de plus en plus présent dans le théâtre ? Qu'est ce que cela permet d'apporter par rapport à des décors classiques ?**

C'est plus que des décors. C'est de la lumière, cela peut être tout ce que vous voulez et c'est porteur de spiritualité.



Vos commentaires sur le spectacle sont les bienvenus à l'adresse [info@droitsdenfants.com](mailto:info@droitsdenfants.com)

Dossier pédagogique réalisé par le Petit Théâtre à Lausanne – coproducteur du projet